


Note importante pour les parents

Si votre enfant a des **besoins particuliers avec un diagnostic reconnu**, qu'il est **intégré** en **classe régulière** ou en **classe spécialisée** dans une **école régulière**, et qu'il est capable de participer activement à la vie de groupe avec un soutien adapté, vous devez :

 **Nous en informer**

 **L'inscrire au camp de jour – volet INTÉGRATION (places limitées)**

Cela nous permettra de lui offrir un encadrement approprié et de planifier les ressources nécessaires.

 Si votre enfant a un **diagnostic reconnu**, mais n'est **pas en mesure de participer à un groupe régulier** même avec accompagnement, **veuillez communiquer** avec nous par téléphone afin de discuter de son admissibilité au **camp de jour spécialisé**.

POLITIQUE CAMP DE JOUR

IMPORTANT — IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE PRENDRE CONNAISSANCE DES POLITIQUES & RÈGLEMENTS APPLICABLES

L'inscription et le paiement à nos activités signifient que vous acceptez la totalité des conditions et règlements. Nous vous invitons à lire attentivement et prendre connaissance de l'ensemble de nos politiques avant de finaliser votre inscription.

Rabais familial — Camp de jour

Un rabais est offert aux familles inscrivant plusieurs enfants au camp de jour, à la semaine :

- Un **rabais de 10 %** est appliqué **à partir du deuxième enfant**, ainsi que pour **chaque enfant additionnel**.
- Pour être admissibles, les enfants doivent **appartenir à la même famille et résider à la même adresse**.

Paiement

- Le **paiement** doit être effectué en ligne par carte de crédit (Visa ou Mastercard).

- Un **paiement différé en 3 versements préautorisés** est offert pour les factures de **627 \$** et plus.
 - ◆ Pour bénéficier de cette option, l'inscription doit être complétée **au plus tard le 4 mai 2025**

Calendrier des versements :

- 1er versement : 627 \$ au moment de l'inscription
 - 2e versement : 14 mai 2025
 - 3e versement : 11 juin 2025
- **La place de votre enfant ne sera confirmée qu'une fois le premier paiement reçu.**
 - Des **frais administratifs de 25 \$** seront appliqués pour tout paiement refusé ou retourné.
- **IMPORTANT : Aucun enfant ne sera admis au camp si le paiement complet n'a pas été reçu avant le premier jour.**

Politique d'annulation et de remboursement

- Toute demande d'annulation doit être transmise par courriel à l'adresse suivante :
✉ info@loisirsstedorothee.org
Les demandes par téléphone ne seront pas acceptées.
- **Frais d'annulation :**
À compter du 16 mai 2025, des frais administratifs de 50 \$ par semaine annulée par enfant s'appliqueront.
- Aucun remboursement ne sera accordé dans la semaine précédant le début de la semaine de camp concernée de votre enfant.
- **Absences :**
L'absence d'un enfant ne constitue pas une annulation. Aucun remboursement ne sera effectué pour des journées manquées, peu importe le motif.
- **Comportement inadéquat :**
Tout comportement jugé inacceptable entraînera des mesures appropriées.
Certains comportements, tels que la **violence physique** (ex. : frapper) ou les **morsures**, entraîneront une expulsion immédiate du camp. Si un plan d'action

s'avère nécessaire et que le comportement ne s'améliore pas, le camp se réserve le droit de mettre fin à la participation de l'enfant sans remboursement.

Relevé 24 — Frais de garde

Pour que nous puissions émettre votre **Relevé 24** en février prochain, certaines informations **doivent obligatoirement être complétées avant le début du camp.**

 *À défaut, aucun reçu ne pourra être délivré pour vos déclarations fiscales.*

Informations requises :

- **Adresse complète** de la personne qui paie les frais de garde
- **Partage du pourcentage** entre les deux parents, s'il y a lieu
- **Numéro d'assurance sociale (N.A.S.) du payeur**
 - ◆ *Sans ce numéro, il nous est impossible d'émettre le Relevé 24.*

Pour plus d'information sur le **crédit d'impôt pour frais de garde**, vous pouvez consulter le site de [Revenu Québec](https://revenu.quebec.ca) afin de connaître le taux applicable à votre situation familiale.

Service de garde — Informations importantes

Un service de garde **gratuit** est offert tous les jours, de **7 h 30 à 9 h**, le matin, et, de **16 h à 18 h**, en fin de journée.

Le service de garde est exclusivement offert aux enfants inscrits au camp de jour.

 **L'inscription au service de garde est obligatoire et doit être complétée avant le début du camp.**

Aucune inscription ne sera acceptée une fois le camp commencé, car les **places sont limitées** et le **nombre de membres du personnel est établi selon les inscriptions reçues à l'avance.**


Heure de fermeture du service de garde : 18 h

Par respect pour notre personnel et leurs engagements après le travail, **vous devez venir chercher votre enfant au plus tard à 18 h**

 **En cas d'imprévu, le parent doit aviser Loisirs Ste-Dorothée le plus rapidement possible** afin de prévenir l'équipe.

\$ Frais de retard:

 En cas de retard après 18 h des **frais seront automatiquement appliqués**, soit :

- **10 \$** pour un retard de 0 à 5 minutes
- **+10 \$** pour **chaque tranche additionnelle de 5 minutes, par enfant**
(Exemple : 7 minutes de retard = 20 \$)
- Chaque retard est **arrondi toutes les 5 minutes** selon **l'heure de départ affichée au service de garde** qui fera foi de l'heure officielle de prise en charge.
-  Les frais de retard seront **facturés immédiatement** et devront être **payés sur place ou au plus tard le lendemain matin**.

Un formulaire de retard devra être **signé par le parent** au moment de la récupération de l'enfant.

Autres informations importantes

- En inscrivant son enfant au camp de jour, **le parent autorise Loisirs Ste-Dorothée à utiliser gratuitement les photos et vidéos prises lors des activités**, sur lesquelles l'enfant pourrait apparaître, à des fins de promotion de l'organisme.
 - ◆ *Consultez le point 7 du règlement figurant sur le reçu d'inscription pour plus de détails.*
- En cas de **transport par ambulance**, les **frais encourus seront entièrement à la charge des parents**.

◆ Règles de comportement et encadrement

Pour assurer un environnement sécuritaire, inclusif et agréable, **tous les campeurs doivent respecter les règles du camp**.

Les comportements irrespectueux, perturbateurs, violents (verbaux ou physiques) ou intimidants **ne sont pas tolérés** (violence physique, frapper et morsure).

En cas de comportement nuisant au groupe, aux activités ou à la sécurité, **les parents seront rapidement informés** et des mesures appropriées seront prises, voire l'expulsion du camp.

Si les besoins d'un enfant dépassent les ressources disponibles, **l'accès au camp pourra être suspendu temporairement ou définitivement.**

⚠️ Toute infraction grave (violence physique, frapper et morsure) entraînera une **expulsion immédiate sans remboursement.**

🙏 Merci de votre collaboration afin d'offrir une expérience positive et sécuritaire à tous les enfants.

🌿 **Maladie infectieuse ou symptômes (COVID-19, rougeole, etc.)**

Si un enfant présente des symptômes de la COVID-19 ou de toute autre maladie infectieuse :

- Il devra rester à la maison, effectuer un test de dépistage et suivre les recommandations de la Santé publique.
- Il est de la responsabilité des parents de nous aviser rapidement, afin de protéger la santé des autres enfants, familles et membres du personnel.
- Les journées manquées ne sont pas remboursables.
- Toutefois, en cas de confirmation d'une infection (pour l'enfant ou un membre de la famille), un remboursement sera accordé pour les journées où l'enfant ne pourra fréquenter le camp.

⚠️ *En cas d'écllosion ou de situation particulière, Loisirs Ste-Dorothée appliquera rigoureusement toutes les directives émises par la Santé publique et la Ville de Laval.*

Matériel obligatoire

Chaque enfant doit avoir en sa possession, tous les jours :

👜 **Articles à apporter au camp (chaque jour)**

Chaque enfant doit avoir en sa possession **tous les jours :**

- 🎒 **Un sac à dos**
- 🧢 **Une casquette ou un chapeau**
- 🧥 **Des vêtements de sport et confortables, adaptés aux activités physiques**

- 🌞 De la **crème solaire** (appliquer avant l'arrivée)
- 💧 Une **bouteille d'eau réutilisable**
- 🦟 Du **chasse-moustique** (utile pour les sorties en nature)
- 🧴 Du **désinfectant à main**
- 🍷 Un **repas du midi** dans une boîte à lunch avec **bloc réfrigérant**
- 🍎 **Plusieurs collations santé** (les enfants dépensent beaucoup d'énergie)
- 👟 **2 paires de souliers/sandaes sport fermés** identifiés :
 - 1 paire pour l'intérieur (peut rester au camp)
 - 1 paire pour l'extérieur
- 🩴 Un **maillot de bain** et une **serviette (secs)** — **tous les jours**
- 🧺 Une **veste de flottaison** (6 ans et +) ou des **flotteurs** (4-5 ans, pour la patageoire), si vous en avez à la maison

Des vestes sont disponibles à la piscine, mais en quantité limitée

- 🧺 Un **grand sac de plastique** pour les articles mouillés
- 🧺 Des **vêtements de rechange** (bas, sous-vêtements, chandail, pantalon)
- ☁️ Des **vêtements adaptés à la météo** (ex. : imperméable, bottes de pluie)
- 🖍️ Un **étui à crayons** contenant :
 - Crayons à colorier
 - Ciseaux
 - Colle

Le matériel usagé de l'école est amplement suffisant.

- 🧸 Un **tapis de sol** (pour les enfants de 4 à 6 ans)
- 📁 Un **duo-tang**




🚩 IMPORTANT :

Tous les effets personnels doivent être **clairement identifiés au nom de l'enfant**. Certains articles (ex. : chaussures d'intérieur, veste de flottaison) peuvent être laissés au camp.

Loisirs Ste-Dorothée n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

Les items non réclamés à la fin du camp lors de la dernière journée d'opération du camp de jour seront remis à un organisme de charité.

ARTICLES INTERDITS

-  Objets électroniques (caméras, téléphones, jeux portatifs, tablettes, etc.)
-  Argent ou jouets personnels
-  Aliments contenant **des noix ou arachides**


Le personnel du camp n'est pas tenu responsable des objets de valeur apportés par les enfants.

Non-résidents — Frais supplémentaires

Les tarifs des activités sont établis pour les **résidents de la Ville de Laval**.

Si vous ne résidez pas à Laval, des **frais supplémentaires de 25 \$** par semaine seront automatiquement ajoutés au moment de l'inscription.

- Une preuve de résidence pourrait être exigée pour valider votre statut.

 Les frais applicables aux non-résidents sont non remboursables, peu importe la raison.

Arrivées, départs et absences

Afin d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement des activités du camp, merci de nous **informer rapidement** dans les cas suivants :

- Absence de votre enfant
- Retard à l'arrivée
- Départ hâtif

Vous pouvez nous aviser par l'un des moyens suivants :

 Par courriel : info@loisirsstedorothee.org

 Par téléphone : 450 969-8288

Heures d'arrivée

- Les enfants **non inscrits au service de garde** doivent arriver à **9 h précise**.

- **Aucun retard ne sera accepté** au camp, conformément aux règles en vigueur dans le cadre scolaire.
- Lors des **activités spéciales** ou des **sorties**, l'arrivée doit se faire **au plus tard à 8 h 45**, afin de ne pas manquer le départ en autobus.

⚠ *Aucun retard ni départ hâtif ne sera accepté ces journées-là.*

📌 Départs

- Lors du départ, un mot de passe (fourni à l'inscription) doit être remis à l'animateur, et le registre doit être signé.
- Les **départs hâtifs ne sont pas toujours possibles**, notamment lors des journées à la piscine pour les groupes **8-9 ans** et **10-13 ans**.
Il est donc **essentiel** de **nous aviser à l'avance** pour toute demande de départ avant l'heure prévue.

📍 Sorties à l'extérieur

En inscrivant mon enfant, **je reconnais et accepte** qu'il puisse être **amené à prendre l'autobus** pour participer à des sorties organisées à l'extérieur du camp

Lors des sorties, **tous les enfants doivent participer**.

Il n'est **pas possible de rester au centre communautaire** ces journées-là.

Votre enfant devra être présent à l'heure demandée, **sans exception**.

🚧 Le **code de vie** et la **politique des comportements** seront fournis avant le début du camp.